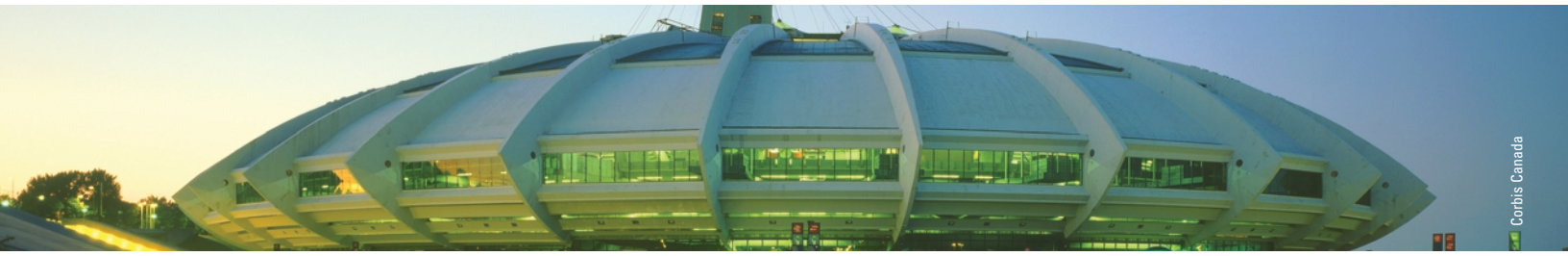

LES JEUX OLYMPIQUES DE 1976

Moments de gloire, de passion, de fierté

Montréal, samedi, 17 juillet, 16 h 34. Les athlètes, les 76 433 spectateurs rassemblés au Stade olympique et des millions de téléspectateurs sur les cinq continents voient Sa Majesté la reine prononcer la phrase rituelle des Statuts olympiques : *«Je proclame l'ouverture des Jeux olympiques de Montréal, célébrant la XXI^e Olympiade de l'ère moderne.»* Le rêve est devenu réalité !

L'immense quadrilatère où se trouve le Parc olympique avait d'abord été choisi par le maire Camillien Houde, au cours des années 30, pour présenter les Jeux de l'Empire. La Seconde Guerre mondiale coupe court à ce projet qui renaîtra, le 12 mai 1970, lorsque le Comité international olympique (CIO) annonce que les Jeux de la XXI^e Olympiade en 1976 se tiendront à Montréal. Le 20 septembre 1972, le Comité organisateur des Jeux olympiques (COJO), un organisme sans but lucratif, est créé par des représentants de la Ville de Montréal et de l'Association olympique du Canada – aujourd'hui le Comité olympique canadien. Le 17 juillet 1976, le monde entier assiste enfin aux cérémonies d'ouverture des Jeux olympiques d'été de Montréal. Place aux athlètes !

LES INSTALLATIONS OLYMPIQUES

Le Parc olympique, l'âme des Jeux
Le Parc olympique domine tous les autres lieux de compétition, tant par l'ampleur des constructions que par l'importance des événements qui s'y déroulent. Il se distingue également par l'agencement des espaces et des édifices visant à intégrer, dans un ensemble harmonieux, le Stade, le Centre aquatique, le Vélodrome, les terrains, les stations de métro et les promenades, ainsi que les deux bâtiments qui s'y trouvaient déjà, soit le Centre Pierre-Charbonneau et l'aréna Maurice-Richard.

Le Stade, un chef-d'œuvre d'architecture et d'ingénierie
Conçu par l'architecte français Roger Taillibert, à la demande du maire Jean Drapeau, le Stade olympique est l'élément maître de toutes les installations construites pour la tenue des Jeux de 1976. Impressionnant et grandiose, l'édifice est unique en raison de ses caractéristiques architecturales et techniques. Cette vaste sculpture de béton est composée de 12 000 éléments préfabriqués dont la plupart pèsent plusieurs tonnes. Ces pièces ont requis le coulage de 71 500 mètres cubes de béton, parcourus d'environ 1 000 kilomètres de câbles d'acier mis sous tension. Lors des cérémonies d'ouverture et de fermeture des Jeux, le Stade a rempli sa mission en tant que lieu par excellence pour la tenue de grands rassemblements, en accueillant, à chaque fois, 76 433 spectateurs !

Le Village olympique, une ville-jardin
Le Village olympique, situé à proximité du Parc olympique, s'insère dans un cadre paysager traversé par de nombreux sentiers qui en font une véritable ville-jardin. Il consiste en deux immeubles de 19 étages, de forme pyramidale, offrant 980 appartements entourés de terrasses et pouvant recevoir jusqu'à 11 000 personnes. Toutes les délégations y furent hébergées, sauf les participants aux

L'EMBLÈME DES JEUX

L'emblème était composé des anneaux olympiques surmontés d'un podium olympique, qui est également l'interprétation graphique de la lettre « M », initiale de Montréal. Au centre, la piste d'athlétisme, lieu privilégié des Jeux. Cet emblème évoquait à la fois la fraternité universelle que propose l'idéal olympique, la gloire des vainqueurs, l'esprit chevaleresque de leurs luttes et l'accession de Montréal au rang de ville olympique. L'emblème a été conçu par le graphiste Georges Huel. Ce dernier a également dessiné le flambeau avec Michel Dallaire.

FAITS MARQUANTS DES JEUX

Date d'ouverture
17 juillet 1976

Date de clôture
1er août 1976

Participation
94 nations
6 084 athlètes (1 260 femmes, 4 824 hommes)
414 athlètes représentant le Canada
2 661 accompagnateurs
196 épreuves

Ouverture officielle des Jeux
Sa Majesté la reine Élizabeth II

Allumage de la vasque olympique
Stéphane Préfontaine (16 ans) et Sandra Henderson (15 ans)

Sports au programme
21 sports
Aucun sport en démonstration
27 sites de compétition
26 lieux d'entraînement

Sécurité
Environ 16 000 personnes (police et armée)

2010-08-03

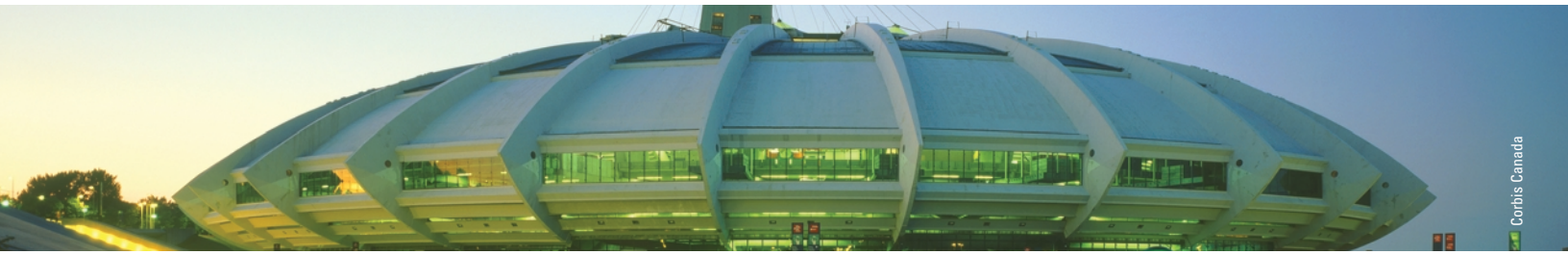

sports équestres et au yachting, qui logeaient dans des résidences aménagées à Bromont et à Kingston, lieux des compétitions. Une demi-pyramide était réservée aux femmes, et les trois autres aux hommes. Les femmes avaient accès aux résidences des hommes, privilège qui n'était pas réciproque. Le village comptait un cinéma, une salle de musique, une discothèque, une piscine, des boutiques, des salons de coiffure, une banque, etc.

La restauration au Village olympique
Pour des raisons évidentes de sécurité, les appartements des délégations n'étaient pas équipés de cuisine. La cafétéria, ouverte 24 heures par jour, pouvait accueillir 3 000 personnes à la fois. On avait prévu un menu international, équilibré, comprenant des protéines et comptant 5 000 calories par jour. Pendant les Jeux, plus de 645 000 repas furent servis. Chaque jour, à midi, on partageait un immense gâteau avec ceux qui fêtaient leur anniversaire de naissance. Après la cérémonie de clôture, une grande «épluchette de blé d'Inde» fut organisée au Village pour les délégations.

Les sites des compétitions
Afin d'utiliser au maximum les bâtiments existants, le COJO avait choisi, dans l'agglomération montréalaise, différents centres sportifs, stades, piscines, terrains de jeu, gymnases et édifices qui devaient servir aux compétitions, à l'entraînement, ainsi qu'à différents services, dont ceux de l'administration et des télécommunications. La plupart des lieux choisis étaient situés à moins de dix kilomètres du Parc olympique.

À l'extérieur de Montréal, les compétitions olympiques se sont déroulées dans huit villes où les installations en place furent développées ou adaptées selon le cas. Ainsi, le terrain d'un club privé de chasse et de pêche, situé à l'Acadie, à 45 km de la métropole, fut choisi pour le tir. Bromont, à 72 km de Montréal, accueillit les compétitions équestres. Les premières rondes d'élimination de handball eurent lieu à Québec et à Sherbrooke. La moitié des rencontres de football (soccer) se déroulèrent à Sherbrooke, Ottawa et Toronto. Kingston, centre important de yachting au Canada, profita de la tenue des Jeux pour rénover le vieux port commercial de Portsmouth et lui conférer une vocation de plaisance.

LES JEUX EN COULISSE

Le flambeau olympique
Le flambeau qui allait servir au transport de la flamme olympique, d'Ottawa à Montréal, a fait l'objet d'études poussées. Son poids, de même que ses garanties de sécurité, ont primé avant toute chose puisque les porteurs devaient parcourir un kilomètre en le tenant d'une seule main. Fait entièrement d'aluminium, le flambeau ne pesait que 836 grammes. Sa tête fut conçue de façon à fournir la ventilation nécessaire à la combustion de l'huile d'olive qui permettait à la flamme de briller de toute son intensité. Peinte en noir, la tête amplifiait, par contraste, l'intérêt photogénique de la flamme. La tige était rouge avec le symbole des Jeux gravé en blanc. Lors de la cérémonie d'ouverture, les derniers porteurs du flambeau, Stéphane Préfontaine et Sandra Henderson, ont allumé la vasque.

LA MÉDAILLE DES JEUX

Sur l'avers, on trouvait un dessin de Giuseppe Cassioli, conçu pour les Jeux d'Amsterdam en 1928. Les principaux symboles sont la Victoire, la Fraternité et l'Universalité. Le revers était volontairement dépouillé. Il était composé d'une couronne de laurier stylisée, symbole de la victoire depuis les Jeux de l'Antiquité, ainsi que de l'emblème des Jeux de Montréal.

LA MASCOTTE DES JEUX

Baptisé «Amik», un terme tiré de la langue algonquine signifiant «castor», cet animal fut choisi comme mascotte parce qu'il est reconnu pour sa patience et son ardeur au travail. Il a de plus occupé une place importante dans le développement du Canada à l'époque où la traite des fourrures était une activité de premier plan en Amérique du Nord. Grand symbole national canadien, on le retrouve sur une pièce de monnaie (5 cents), ainsi que sur certains timbres. La mascotte était ceinturée d'une bande rouge portant l'emblème des Jeux et symbolisant le ruban auquel est attachée la médaille remise aux vainqueurs.

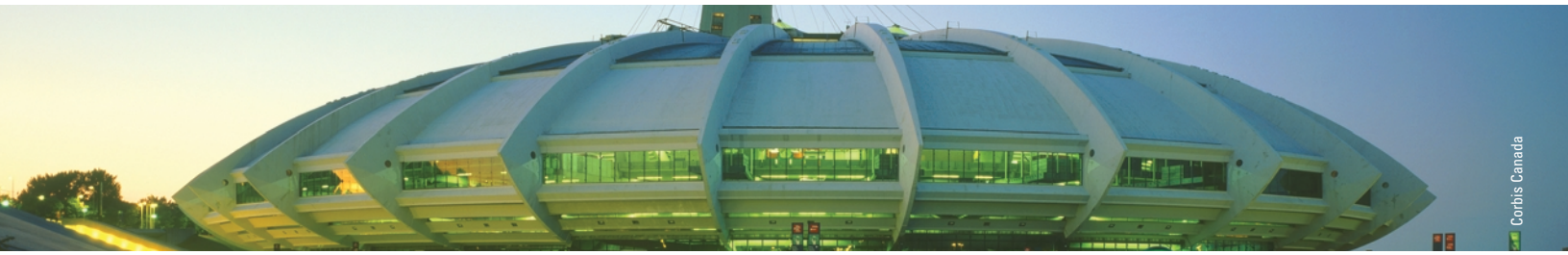

Une flamme téléportée
Une première mondiale : la flamme olympique fut transportée de Grèce par voie électronique. Expédiée sous forme d'impulsions codées (en code binaire) transmises par câble téléphonique vers un satellite du réseau Intelsat, la flamme fut par la suite acheminée jusqu'à un récepteur situé à Ottawa. Là, un rayon laser a redonné au signal l'aspect original de la flamme.

Les vasques olympiques
Les vasques olympiques ont été conçues avec des lignes modernes et épurées. Le COJO en a fait fabriquer six différentes qui furent allumées tour à tour dans plusieurs villes à compter du moment où la flamme olympique est arrivée électroniquement à Ottawa, depuis la Grèce. Deux d'entre elles, en aluminium, avaient un diamètre de 1,80 m. L'une fut allumée au pied de la croix du mont Royal et l'autre, installée dans le Stade olympique. Les quatre autres vasques, en acier inoxydable et d'un diamètre de 60 cm, furent disposées dans certaines villes situées sur le parcours de la flamme.

Le personnel des Jeux
Quelque 23 000 personnes ont été mises à contribution pour assurer le déroulement des Jeux. Les postes occupés étaient les suivants : personnel administratif du COJO, hôtesses et guides, délégués techniques, membres des jurys, personnel présentant les médailles, personnel auxiliaire, photographes, chronométreurs, préposés à la vente des billets et des programmes, placiers et ouvreuses, messagers, chauffeurs, personnel de surveillance et personnel de soutien. Les 928 hôtesses et 114 guides masculins parlaient, ensemble, 45 langues différentes.

Les uniformes
Quatre couturiers montréalais, Marielle Fleury, Léo Chevalier, Michel Robichaud et John Warden, ont conçu les uniformes. Destinés au personnel qui occupait 39 fonctions différentes, les uniformes devaient distinguer les postes occupés. Ainsi, il y avait sept couleurs officielles qui variaient selon le service, et les coupes, selon les fonctions. Le rouge était réservé aux fonctions officielles. Le vert désignait les fonctions relatives au Village olympique; l'orange, les divers services; le jaune, la Technologie; le mauve, le Programme Arts et Culture et le Protocole; le magenta, le Camp Jeunesse. Le gris était la couleur complémentaire choisie pour les jupes et les pantalons. Les accessoires tels que mouchoirs de tête, espadrilles, T-Shirts, cardigans, chemisiers, cravates et ceintures à rayures conféraient aux tenues une allure contemporaine, simple et confortable. Au total, quelque 52 000 mètres de tissu furent utilisés pour la confection de 88 656 pièces de vêtements.

Décoration et pavoisement
Le projet de décoration et de pavoisement des rues de Montréal et des autres villes où se déroulèrent les compétitions était d'une grande simplicité. L'élément principal consistait en oriflammes, longues de deux, de trois ou de cinq mètres, comptant neuf rubans d'égales dimensions, suspendus en cercle. Rouges seulement ou aux couleurs de l'arc-en-ciel, le vent leur donnait des formes très diversifiées. Sur les lieux mêmes des compétitions, étaient déployées des bannières aux couleurs de l'arc-en-ciel et des panneaux rouges portant le pictogramme d'un sport ou l'emblème des Jeux de 1976.

La vasque olympique aux lignes modernes et épurées.

Les uniformes des guides et des hôtesses.

Une oriflamme aux couleurs de l'arc-en-ciel.

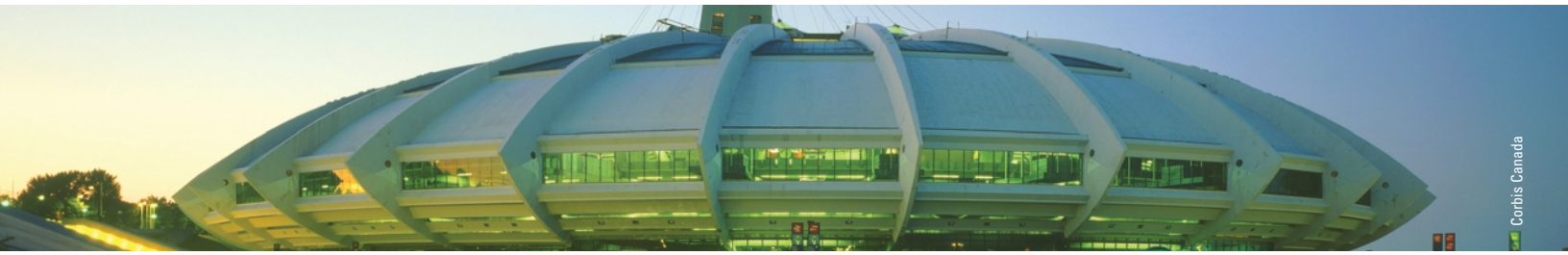

La musique des Jeux
La musique de scène des cérémonies d'ouverture et de clôture a été écrite par le directeur musical et chef d'orchestre des Jeux, Victor Vogel, en collaboration avec le musicien montréalais Art Philips, spécialiste des arrangements d'orchestre. Les thèmes des musiques de scène furent tirés de l'œuvre du pianiste-compositeur canadien André Mathieu (1929-1968). Bien que peu connue du grand public, l'œuvre d'André Mathieu a su séduire le COJO tant par la richesse de ses thèmes que par son universalité. Son style, que Mathieu lui-même qualifiait volontiers de néo-romantique, se prêtait magnifiquement aux circonstances.

La billetterie
Le Web n'existant pas à l'époque, vendre des billets sur la planète entière constituait un défi de taille. L'organisation disposait d'une machine huilée au quart de tour. À la demande du COJO, tous les comités nationaux olympiques créèrent une agence de vente dans leurs pays respectifs, faisant en sorte que 42 % des billets furent vendus à l'étranger. À compter d'avril 1975, au Canada, les billets étaient vendus au grand magasin Eaton qui comptait des points de vente dans toutes les régions du Canada, et qui possédait un système de gestion informatique compatible avec celui du COJO. À partir du 8 mars 1976, la vente de billets s'effectuait uniquement à partir du bureau de vente du COJO, à Montréal. Le prix des billets, pour les compétitions, variait entre 1 $ et 32 $. Les billets pour les cérémonies d'ouverture et de fermeture, de 8 $ à 40 $. Au total, pour l'ensemble des Jeux, 5 382 633 billets furent vendus.

Le paiement des Jeux
Toutes les dépenses liées à la présentation des Jeux olympiques ont été payées immédiatement par les revenus du COJO, et, dans une moindre mesure, par la Ville de Montréal, grâce à une taxe spéciale qui a servi à payer certaines installations construites pour l'occasion, par exemple le bassin d'aviron de l'Île Notre-Dame, le centre Claude-Robillard et le centre Étienne-Desmarteau.

Les installations olympiques principales (Stade, Centre de natation, Vélodrome et Village olympique) ont toutefois fait l'objet d'une hypothèque spécifique dont le remboursement s'est étalé sur 30 ans seulement, une période courte compte tenu de l'envergure de ces bâtiments. Les coûts de construction initiaux, les coûts de parachèvement, et les coûts de transformation du Village en appartements locatifs, de même que du Vélodrome en Biodôme, étaient de 1,5 milliard $. Le remboursement de cette hypothèque a été réalisé majoritairement grâce au Fonds spécial olympique constitué par une fraction de la taxe perçue sur les produits du tabac. Le dernier paiement a été effectué le 14 novembre 2006. Les installations du Parc olympique sont les seuls édifices publics à avoir eu une hypothèque en propre, puisque les coûts des immeubles gouvernementaux sont généralement inclus aux dépenses consolidées des différents paliers de gouvernements, de sorte que la date de leur paiement final est inconnue.

Source
Les informations et les photographies de cette fiche sont extraites de :
Jeux de la XXIe Olympiade - Montréal 1976
Rapport officiel du Comité organisateur des Jeux olympiques; Ottawa; 1978.

SITES DES COMPÉTITIONS

Montréal

- Stade olympique
- Centre aquatique du Parc olympique
- Vélodrome
- Aréna Maurice-Richard
- Centre Pierre-Charbonneau
- Bassin d'aviron de l'Île Notre-Dame
- Centre Claude-Robillard
- Centre Étienne-Desmarteau
- Aréna Saint-Michel
- Centre Paul-Sauvé
- Forum
- Stade d'hiver de l'Université de Montréal
- Stade Molson de l'Université McGill
- Circuit de cyclisme Fairview
- Circuit de cyclisme Mont-Royal
- Le parcours du marathon
- Le parcours de la marche 20 km
- Le parcours du pentathlon

Autres villes

- Stand de tir de l'Acadie
- Centre équestre de Bromont
- Terrain de tir à l'arc de Joliette
- Pavillon d'éducation physique et des sports de l'Université Laval
- Stade de Sherbrooke
- Palais des sports de Sherbrooke
- Centre de Yachting de Kingston (Ontario)
- Stade Varsity de Toronto (Ontario)
- Parc Lansdowne, Ottawa (Ontario)

Parc olympique Québec